

Arrêté

Délégations de fonctions et de signatures des élus – A compter du 21 juillet 2023

Le Maire de Nantes,

Vu l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le Maire à déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et à des membres du Conseil municipal,

Vu l'article L.2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales fixant les attributions exercées par le Maire au nom de la Commune,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales fixant la liste des matières que le conseil municipal peut déléguer au Maire,

Vu les délibérations du conseil municipal du 3 juillet 2020 portant élection du Maire et des Adjoints,

Vu la délibération du 15 juillet 2020 portant délégation des attributions du Conseil municipal,

Vu l'arrêté n°2023_74ARR du 11 avril 2023 portant délégations de fonction et de signature aux élus ;

Vu l'arrêté n°2023_92ARR du 10 juillet 2023 portant délégations de fonction et de signature aux élus durant la période estivale ;

Vu l'arrêté n°2023_93ARR du 18 juillet 2023 portant délégations de fonction et de signature à M. Pascal Bolo, Adjoint à la Maire, durant la période estivale ;

Considérant qu'il convient, pendant la période estivale, d'assurer la continuité du fonctionnement des services municipaux ;

Arrête

Article 1^{er} – Par dérogation à l'article 3 de l'arrêté n°2023_74ARR, les adjoints et les conseillers municipaux dont les noms suivent seront temporairement remplacés, dans l'exercice de leurs délégations de fonctions et de signature visées aux articles 1, 2 et 3 de cet arrêté, selon les modalités suivantes et les périodes suivantes :

- **M. Bassem Asseh, premier adjoint :**
 - par M. Pascal Bolo du 21 juillet au 23 juillet inclus ;
 - par Mme Marlène Collineau du 24 juillet au 11 août inclus ;

- **Mme Hélène Naulin, deuxième adjointe :**

- par Mme Ghislaine Rodriguez du 21 juillet au 23 juillet inclus ;
 - par Mme Marlène Collineau du 24 juillet au 11 août inclus ;
- **M. Ali Rebouh, troisième adjoint :**
 - par Mme Mahaut Bertu du 21 juillet au 3 août inclus ;
 - par Mme Laurence Brosseau du 4 août au 16 août inclus ;
- **Mme Aïcha Bassal, quatrième adjointe :**
 - par Mme Mahaut Bertu du 21 juillet au 3 août inclus ;
 - par M. Pierre-Emmanuel Marais du 4 au 13 août inclus ;
 - par M. Bassem Asseh du 14 au 25 août inclus ;
- **M. Tristan Riom, cinquième adjoint :**
 - par M. Thomas Quéro du 21 juillet au 30 juillet inclus ;
 - par Mme Marlène Collineau du 31 juillet au 12 août inclus ;
- **Mme Mahaut Bertu, sixième adjointe :**
 - par M. Catherine Bassani du 4 août au 18 août inclus ;
 - par M. Vincent Grenier du 19 au 27 août inclus ;
- **M. Pascal Bolo, septième adjoint :**
 - par M. Thomas Quéro du 24 juillet au 30 juillet inclus ;
 - par Mme Mahaut Bertu du 31 juillet au 3 août inclus ;
 - par M. Pierre-Emmanuel Marais du 4 août au 14 août inclus ;
 - par M. Bassem Asseh du 21 août au 27 août inclus ;
- **Mme Ghislaine Rodriguez, huitième adjointe :**
 - par Mme Mahaut Bertu du 24 juillet au 3 août inclus ;
 - par Mme Emilie Bourdon du 4 août au 11 août inclus ;
 - par M. Ali Rebouh du 12 août au 20 août inclus ;
- **M. Aymeric Seassau, neuvième adjoint :**
 - par Mme Aziliz Gouez le 21 juillet ;
 - par Mme Emilie Bourdon du 22 juillet au 11 août inclus ;
- **Mme Marie Vitoux, dixième adjointe :**
 - par Mme Séverine Figuls du 21 juillet au 1^{er} août inclus ;
 - par M. Pierre Emmanuel Marais du 2 août au 11 août inclus ;
 - par M. Bassem Asseh du 12 août au 31 août inclus ;
- **M. Thomas Quéro, onzième adjoint :**
 - par Mme Catherine Bassani du 31 juillet au 7 août inclus ;
 - par M. Aurélien Boulé du 8 août au 16 août inclus ;
 - par M. Ali Rebouh du 17 août au 1^{er} septembre inclus ;
- **Mme Abbassia Hakem, douzième adjointe :**

- par M. Thomas Quéro du 21 juillet au 23 juillet inclus ;
 - par Mme Marlène Collineau du 24 juillet au 13 août inclus ;
 - par M. Bassem Asseh du 14 au 15 août inclus ;
- **M. Florian Le Teuff, treizième adjoint :**
 - par Mme Valérie Coussinet du 21 juillet au 6 août inclus ;
 - par M. Aurélien Boulé du 7 août au 31 août inclus ;
- **Mme Marlène Collineau, quatorzième adjointe :**
 - par M. Christophe Jouin du 21 juillet au 23 juillet inclus ;
 - par M. Tristan Riom du 14 août au 1^{er} septembre inclus ;
- **M. Gildas Salaün, quinzième adjoint :**
 - par Mme Aziliz Gouez du 21 juillet au 23 juillet inclus ;
 - par M. Thomas Quéro du 24 juillet au 30 juillet inclus ;
 - par Mme Bassani du 31 juillet au 15 août inclus ;
- **Mme Catherine Bassani, seizième adjointe :**
 - par M. Alassane Guissé du 21 juillet au 23 juillet inclus ;
 - par Mme Louise Vialard du 24 juillet au 28 juillet inclus ;
 - par Mme Mahel Coppey du 21 août au 31 août inclus ;
- **M. Olivier Chateau, dix-septième adjoint :**
 - par Mme Mahaut Bertu du 21 juillet au 1^{er} août inclus ;
 - par M. Pierre Emmanuel Marais du 2 août au 8 août inclus ;
 - par M. Aymeric Seassau du 9 août au 20 août inclus
- **Mme Delphine Bonamy, dix-huitième adjointe :**
 - par Mme Séverine Figuls du 21 juillet au 30 juillet inclus ;
 - par Mme Catherine Bassani du 31 juillet au 20 août inclus ;
 - par M. Yves Pascouau du 21 août au 29 août inclus ;
- **M. Pierre-Emmanuel Marais, dix-neuvième adjoint :**
 - par M. Alassane Guissé du 21 juillet au 26 juillet inclus ;
 - par Mme Mahaut Bertu du 27 juillet au 1^{er} août inclus ;
 - par M. Aymeric Seassau du 15 août au 1^{er} septembre inclus ;
- **Mme Cécile Bir, vingtième adjointe :**
 - par M. Thomas Quéro du 21 juillet au 23 juillet inclus ;
 - par M. Mahaut Bertu du 24 juillet au 31 juillet inclus ;
 - par Mme Laurence Brosseau du 1^{er} août au 21 août inclus ;
- **M. Patrice Boutin, vingt-et-unième adjoint :**
 - par Mme Marlène Collineau du 31 juillet au 12 août inclus ;

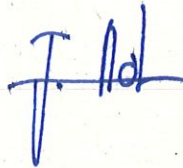
- par M. Bassem Asseh du 13 août au 14 août inclus ;
 - par M. Pascal Bolo du 15 août au 20 août inclus ;
 - par M. Tristan Riom du 21 août au 3 septembre inclus ;
- **Mme Catherine Piau, vingt-deuxième adjointe :**
 - par M. Thomas Quéro du 21 juillet au 30 juillet inclus ;
 - par M. Mahaut Bertu du 31 juillet au 1er août inclus ;
 - par M. François Prochasson du 2 au 9 août inclus ;
 - par Mme Catherine Bassani du 10 août au 20 août ;
 - par Mme Abassia Hakem du 21 août au 1^{er} septembre inclus ;
- **M. Simon Citeau, vingt-troisième adjoint :**
 - par M. Francky Trichet du 21 juillet au 22 juillet inclus ;
 - par Mme Louise Vialard du 23 juillet au 30 juillet inclus ;
 - par Mme Marlène Collineau du 31 août au 8 août inclus ;
 - par M. Aurélien Boulé du 9 août au 20 août inclus ;
- **Mme Marie-Annick Benâtre, vingt-quatrième adjointe :**
 - par Pascal Bolo du 21 juillet au 23 juillet inclus ;
 - par Mme Marlène Collineau du 24 juillet au 30 juillet inclus ;
 - par M. Émilie Bourdon du 31 juillet au 16 août inclus ;
 - par Mme Abassia Hakem du 17 août au 26 août inclus ;
- **M. Alassane Guissé, vingt-cinquième adjoint :**
 - par Mme Valérie Coussinet du 27 juillet au 1er août inclus ;
 - par M. Pierre-Emmanuel Marais du 2 août au 14 août inclus ;
 - par M. Pascal Bolo du 15 août au 17 août inclus ;
- **Mme Pauline Langlois, vingt-sixième adjointe :**
 - par Mme Valérie Coussinet du 21 juillet au 6 août inclus ;
 - par Mme Émilie Bourdon du 7 août au 16 août inclus ;
- **M. Elhadi Azzi, conseiller municipal :**
 - par Mme Séverine Figuls du 21 juillet au 3 août inclus ;
 - par Mme Catherine Bassani du 4 août au 18 août inclus ;

Article 2 – Le présent arrêté abroge les arrêtés n°2023 92ARR du 10 juillet 2023 et n°2023 93ARR du 18 juillet 2023 à compter du 21 juillet 2023. Il prend effet le 21 juillet 2023.

Article 3 - M. le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Nantes, le **20 JUIL. 2023**

Johanna ROLLAND



Transmis en Préfecture et mis en ligne le **21 JUIL. 2023**